

DOCUMENT D'ETUDE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

COMMUNE DE CLARET



Plan Local d'Urbanisme

2ème modification

PLAN DU VILLAGE

- 2 -

Echelle : 1/2500

PLU approuvé par D.C.M. du 31 janvier 2006 et DCM du 27 juin 2006
1ère modification approuvée par D.C.M. du 12 décembre 2007
2ème modification
Date d'établissement : avril 2010
Approuvée par DCM du

Mairie de Claret

Place Hermet
34270 CLARET
Tél. : 04.67.02.93.90
Fax : 04.67.02.92.84

E-mail :
mairie.claret@wanadoo.fr

DOSSIER D'ELABORATION :

avec la participation
du Cabinet d'urbanisme
Alain-Marie LEMARIE
et de
Corinne HOUDET
Architecte DPLG

2ème MODIFICATION : MICHEL FREMOLLE SARL

Société d'Architecture
et d'Urbanisme
5, Rue Gloddes
34080 MONTPELLIER
Tél. / Fax : 04.67.75.39.67
michel.fremolle@wanadoo.fr

LEGENDE PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

- Limite de Zone
- Limite de secteur
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Zone inondable
- Limite de recul d'inconstructibilité
- Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE)

